

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DOUAI
CANTON DE SIN-LE-NOBLE



COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33
2025-025

Envoyé en préfecture le 01/09/2025
Reçu en préfecture le 01/09/2025
Publié le
ID : 059-215906298-20250827-2025_025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2025

Date de la convocation : 21 Août 2025	L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Vingt-Sept Août à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Madame Marie-Françoise FALEMPE, Maire			
Date d'affichage de la convocation : 21 Août 2025	Membres	Présents	Absents	Donne pouvoir à
Nombre de conseillers : En exercice : 12 Quorum : 7 Présents : 8 Pouvoirs : 1 Votants : 9	Madame FALEMPE Marie-Françoise	X		
	Madame DUQUESNE Laurence	X		
	Monsieur SOQUET Éric	X		
	Monsieur KEERSTOCK Daniel		X	
	Madame TRIOLO Accursia	X		
	Monsieur MAITTE Yves	X		
	Monsieur HARDY Frédéric	X		
Secrétaire de Séance : Yves MAITTE	Monsieur ZEIMEN Nicolas		X	DUQUESNE Laurence
	Madame CARPEZA Elodie	X		
	Madame HALLANT Dany		X	
	Monsieur BONNET Guy	X		
Monsieur FOUCAUT Alain		X		
Objet de la délibération : Désignation du secrétaire de séance	Sens du Vote : Adoption Votes Pour : 9 Votes Contre : 0 Abstention : 0			

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Monsieur Yves MAITTE pour remplir cette fonction.

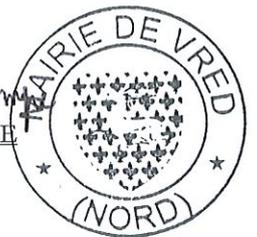
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,

Yves MAITTE

Le Maire,

Marie-Françoise FALEMPE



Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 01 SEP. 2025 et de la publication le 01 SEP. 2025

Le Maire,

Marie-Françoise FALEMPE

